

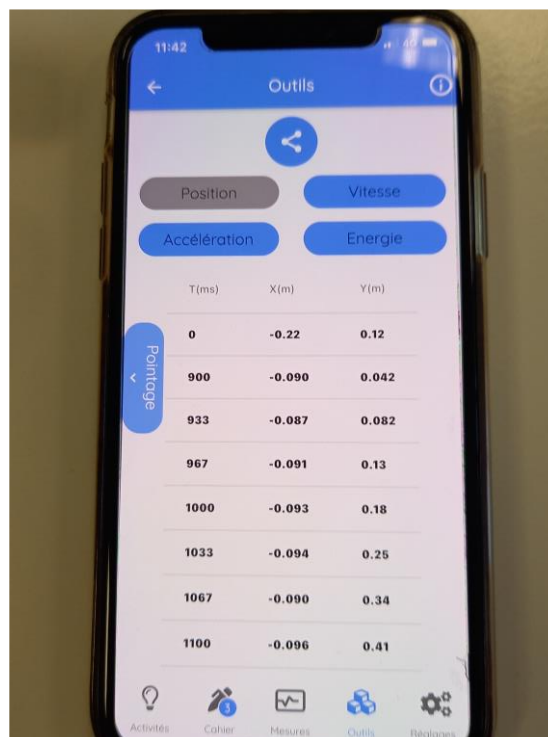
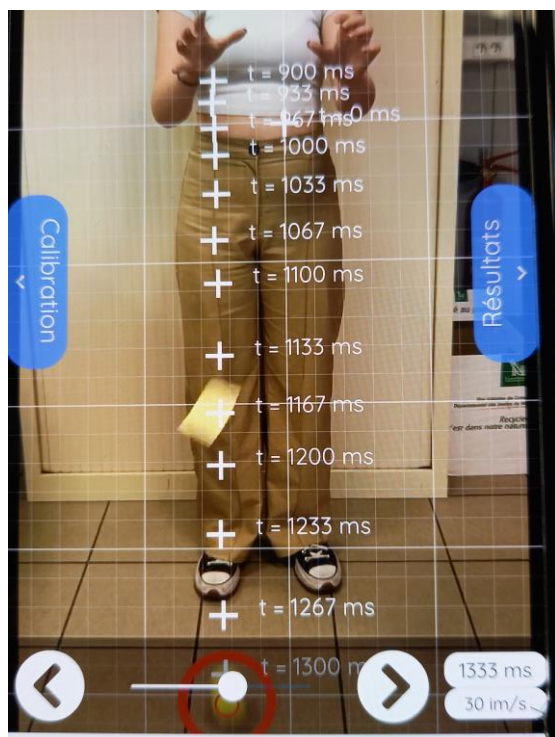
Document de présentation

Des DNL au collège au sein de l'enseignement facultatif LCE

Présentation du projet :

Au collège Robespierre de Saint Pol sur Mer, établissement d'éducation prioritaire, les élèves font des disciplines non-linguistiques (DNL) – histoire-géographie et sciences physiques-chimie – au sein de l'enseignement facultatif LCE qui est proposé à partir de la classe de 4^{ème}. La souplesse du cadre de LCE permet différentes mises en œuvre dont celle-ci.

En ce qui concerne les sciences-physiques, l'accent est mis sur des expériences ludiques qui encouragent les élèves à échanger le plus possible. Les protocoles sont rédigés en anglais, Lors des expériences, les élèves échangent en anglais. Le compte-rendu est également présenté en anglais. D'ailleurs, les élèves apprécient particulièrement l'apport du nouveau lexique grâce aux disciplines non-linguistiques. On voit, donc, que les élèves travaillent de nombreuses compétences langagières, mais dans un autre cadre que celui d'un cours de langue vivante.



Pour les enseignants de DNL, après avoir passé la certification complémentaire, on y voit une valorisation des leurs compétences. De même, associer des enseignants de langues vivantes aux enseignants de DNL au sein de cet enseignement facultatif facilite le croisement des regards dans l'objectif d'enrichir les projets.

Pour les élèves, ils comprennent qu'ils peuvent réaliser des expériences en anglais. Comprendre les consignes scientifiques et réaliser des expériences en anglais permettent aux élèves de prendre confiance en leurs capacités langagières. De même, cet enseignement facultatif s'inscrit dans une continuité de parcours. En effet, les élèves peuvent poursuivre un parcours renforcé – section européenne – dans les lycées voisins. D'ailleurs, l'enseignement facultatif LCE leur a donné envie, et de nombreux élèves ont cette ambition.